

Compte rendu du 2^e Conseil d'école du 09/02/07

Présents : Mmes Augé, Barot, Brizard, Colin, David, Garin, L'Huillier, Portier, Pougeon, Raoux, Rémondeau, Siquès, Vallée et M. Thuillier (enseignants) Mmes Bedouin, Roux et M. Lorient, Thiaville (FCPE) Mmes Petel, Védrine et M. Michaux, Ung (PEEP) Mmes Denis (élue), Mme Lajoix (mairie)

Absents excusés : Mmes Vallette-Tettekpoé (enseignantes) Mme Ourly (FCPE) Mme Safakhah (PEEP) Mme Aubry (maire d'Orsay) Mme Saint-Raymond, Mme Vallette (DDEN)

1. L'aide aux élèves en difficultés : présentation du RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) intervient à partir de la Grande Section de maternelle.

Les principaux intervenants sont le psychologue scolaire, le maître E, spécialisé dans les difficultés des apprentissages scolaires, et le maître G, spécialisé dans les difficultés comportementales ou relationnelles. (Poste qui n'existe pas sur la ville d'Orsay).

Les élèves en difficulté d'apprentissage sont repérés en début d'année, et pris en charge par le maître E (Mme Portier) pour une aide pédagogique 2 fois par semaine, à raison de 3/4 d'heure par séance, en petits groupes de 2 à 5 enfants, sur le temps de l'école.

Le travail porte en priorité sur la lecture pour les élèves du cycle 2 (Grande Section de maternelle, CP et CE1). Mme Portier travaille avec les enfants d'une autre manière que celle utilisée dans la classe.

12 enfants ont pu en bénéficier au premier trimestre.

Depuis la nouvelle loi sur le handicap de février 2005 qui en a redéfini la notion, un enfant repéré comme porteur d'un handicap sera pris en charge par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) sera mis en place.

Ce PPS permettra de suivre la scolarité de l'élève jusqu'à l'université au travers d'un enseignant référent qui assurera la continuité et la cohérence de son parcours.

La 1^{ère} visite médicale obligatoire en Grande Section de maternelle, permet d'évaluer un certain nombre de points relatifs aux apprentissages, et notamment l'aisance ou non de l'enfant en lecture. En aucun cas, le diagnostic de dyslexie ne peut être posé avant au moins 18 mois d'apprentissage, c'est-à-dire jamais avant le CE2. La dyslexie, quand elle se manifeste de façon majeure et qu'elle a fait l'objet d'une évaluation dans un des 5 centres de référence parisiens, peut faire partie de la liste des handicaps. L'avis, même éclairé, d'un orthophoniste ne suffit pas. Le handicap, s'il est confirmé par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) peut ouvrir à diverses compensations.

Les parents peuvent prendre contact avec le RASED par l'intermédiaire de l'école.

2. Les actions pédagogiques

Au retour des vacances de février, il est prévu des interventions par des étudiants de sciences. Seuls les CM2 n'y participeront pas.

Il y aura 4 séances par niveau :

- CP : construction d'une éolienne + travail sur les énergies renouvelables
- CE1 : construction d'une petite station météo + les différents états de l'eau
- CE2 : les machines à vapeur
- CM1 : le fonctionnement d'un ordinateur comparé à celui d'une calculatrice

Il y a eu l'exposition Picasso par les enfants, qui a connu un grand succès.

Un spectacle offert par le SIOM, sur le retraitement des déchets, aura lieu début Mars pour les classes de CM1 et de CM2.

Les CM1 vont très vraisemblablement visiter Chartres

Les CE2 de Madame Colin poursuivent leurs échanges avec une classe de Dogondoutchi (Niger)

Ecole élémentaire du Centre – 6, rue Serpente – 91400 ORSAY

Le 10/02 aura lieu l'exposition des parents. L'équipe enseignante remercie les nombreux parents qui se sont investis et participent activement à ce projet. Les parents d'élèves souhaitent vivement que cette proposition soit renouvelée l'année prochaine !

12/03/07 au 17/03/07 : Classe transplantée de Mme Siquès.

23/04/07 au 27/04/07 : Classe transplantée de Mme Pougeon.

24/03/07 : Expo Arts et Géométrie.

La fête des 50 ans de l'école aura lieu le vendredi 22 juin en soirée, conjointement avec la maternelle
10/03/07 : réunion préparatoire, à laquelle tous les parents seront conviés.

Les parents sont les bienvenus pour organiser des petits événements ponctuels. Mais il faut éviter un grand spectacle qui ne sera pas correctement suivi. Les parents devront être en charge de ces manifestations.

Chaque niveau de classe devrait mettre en scène quelques tranches de vie scolaire vécues autrefois ici même, en lieu et place de l'école actuelle.

Appel lancé pour rechercher des anciens élèves de l'école, ainsi que des photos de classes.

3. Sécurité et travaux

Des parents d'élèves ont fait la demande de placer un agent de circulation avenue Foch (en face de la mairie) pour aider à traverser. Cependant il n'y a pas suffisamment de personnel pour y pourvoir à l'heure actuelle. Il a été suggéré par les associations de parents d'élèves de déplacer l'agent se trouvant rue St Laurent (passage jugé moins à risque, étant en sens unique et disposant d'un bouton pour activer le feu rouge) vers l'avenue Foch.

La mairie va y réfléchir. En attendant, il a été prévu, si ce n'est déjà fait, de décaler d'une dizaine de secondes le feu rouge pour les voitures qui débouchent de la rue St Laurent vers l'avenue Foch afin de permettre une traversée plus sécurisante.

Travaux de peinture : Par souci d'équité, (l'école du centre ayant été bien dotée ces dernières années) la mairie envisage de porter ses efforts en matière de rénovation sur les autres écoles d'Orsay. 3 pièces du Centre de Loisirs « les t'choupy » seront refaites durant le mois de février.

La table de ping pong supplémentaire devrait être installée après les vacances de printemps.

Un 2^e exercice d'évacuation incendie sera prévu durant la semaine du 12/02/07. Trois exercices ont lieu dans l'année.

4. questions diverses

Prévention violence

Cette année, à la demande des associations, l'infirmière scolaire pourrait intervenir sur le thème de la prévention de la violence, en apprenant aux enfants à savoir dire "non", et aussi par des plaquettes sur les jeux dangereux (en préparation). L'attention du conseil est portée sur le fait qu'en la matière, il ne s'agit ni d'être alarmiste, ni d'être dans le déni. Une réunion parents enseignants pourrait être également envisagée. Il y a aussi le projet d'apprendre aux enfants à porter secours.

Les associations de parents d'élèves abordent la question de la semaine de 4 jours. Il s'agit d'une décision départementale valable jusqu'à l'année prochaine incluse. Un sondage pourrait être réalisé afin de savoir si les parents souhaitent une modification du rythme scolaire. Cependant les enseignants sont d'accord pour dire que le samedi matin est un jour privilégié où les enfants sont plus détendus et où les enseignants peuvent rencontrer les parents. De plus, cette modification ne pourrait intervenir que pour l'ensemble de la ville et uniquement sur décision de l'inspection académique.

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 1^{er} juin 2007 de 19h à 21h.

Mme Siquès
La directrice

Mme Bedouin
FCPE

M. Ung
PEEP